

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2023/05

COMMUNE D'ISSEL DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE: 5

Séance du Conseil Municipal du 19 janvier 2023 à 20h30

SOUS-DOMAINE: 5.7 « Intercommunalité:

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

OBJET:

Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie

Présents: Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Stéphane SAOUMA, Frédéric DAUVIN,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Sabrina MAHIEU, Axelle FOUGA, Myriam MECHRAOUI

Le nombre de conseillers Municipaux en service est de: 11

Secrétaire: Christophe BRUNEL,

CONVOCATION C.M. EN DATE DU : 12/01/2023

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a créé, conformément aux dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique, un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie (Bâches incendie, citernes enterrées et poteaux incendie).

Compte-tenu que la commune a des besoins similaires et dans le but de rationaliser les démarches administratives liées aux procédures de passation de marchés, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'adhérer audit groupement de commandes.

AFFICHAGE EN DATE DU: 20/01/2023

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention qui définit la constitution et les modalités de fonctionnement du groupement de commandes et qui désigne la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois comme coordonnateur dudit groupement.

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 20/01/2023

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin :

- d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie constitué par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,
- d'approuver le projet de convention :
- de l'autoriser à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie constitué par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

CERTIFIEE **EXECUTOIRE** PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

APPROUVE le projet de convention du groupement de commandes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tous les documents se rapportant à la présente délibération.

PAR PUBLICATION LE:

ADOPTE À L'UNANIMITE :

VOTE CONTRE : 0

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

PAR DELEGATION

LE:..... (signature) Prénom NOM

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 19 janvier 2023

Le secrétaire de séance

Christophe BRUNEL

RE PREFECTURE DE CARCASSONNE

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 23/01/2023

011-211101753-20230119-DE_2023_005_BIS-DE

Le Maire d'ISSEL Henri POISSON